

Un début d'année encore difficile, mais l'emploi reste préservé

Insee Conjoncture Corse • n° 35 • Juillet 2021



Au 1er trimestre 2021, l'emploi insulaire toujours soutenu par l'ensemble des mesures d'accompagnement aux entreprises, demeure à un niveau supérieur à celui d'avant crise. Toutefois, le nombre d'heures rémunérées par les entreprises reste inférieur à son niveau de 2019, en particulier dans les secteurs-clés fragilisés par la crise, avant même le troisième confinement instauré en avril. Dans ce contexte, les embauches pâtissent encore du manque de visibilité sur le long terme et le nombre de demandeurs d'emploi augmente. En revanche, les dépenses par cartes bancaires restent bien orientées. Les créations d'entreprises régressent à nouveau et les permis de construire et les mises en chantier se stabilisent à un niveau historiquement faible. Les transports, notamment de passagers, restent très en dessous de leur niveau habituel.

Le 1er trimestre 2021 apporte son lot d'incertitudes quant à la situation sanitaire. Le rebond épidémiologique devient effectif au niveau national et un troisième confinement généralisé s'applique à l'ensemble du territoire dès avril. Dans ce contexte, les mesures exceptionnelles déclenchées pour accompagner les entreprises sont reconduites au moins jusqu'en mai, en particulier le chômage partiel dont le recours se maintient à un niveau inédit.

L'emploi salarié insulaire encore préservé au 1er trimestre

Au 1er trimestre, les mesures de soutien à l'économie continuent de préserver l'emploi. La région totalise 118 170 emplois, un volume stabilisé par rapport au 4e trimestre 2020 (+ 0,1 %). Cette évolution contraste avec celles particulièrement marquées en Corse au cours des précédents trimestres et reste plus mesurée qu'au niveau national (+ 0,3 %) ▶ figure 1.

Dans le privé, l'emploi insulaire évolue de + 0,2 % par rapport au dernier trimestre 2020. Bien orientée, la construction garde le cap avec + 2 % d'emplois. De même, l'industrie, dont certaines activités ont été davantage exposées aux effets de la crise, progresse à nouveau (+ 0,4 %). Les effectifs augmentent de 2 % dans le secteur de la fabrication de denrées alimentaires, boissons et tabac qui retrouve progressivement un niveau d'emploi d'avant crise.

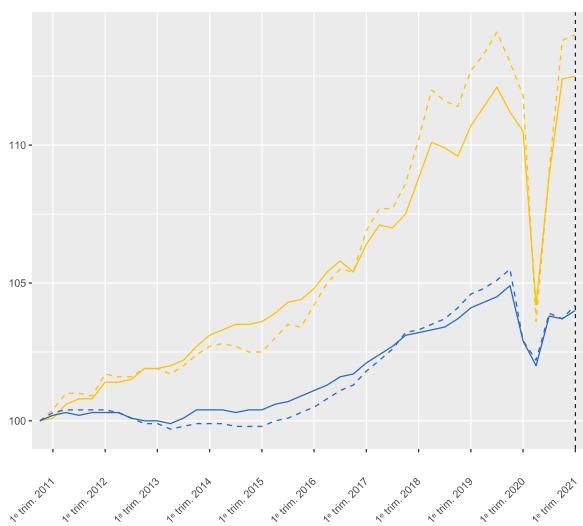
En revanche, dans le tertiaire marchand hors intérim, les effectifs faiblissent légèrement ce trimestre (- 0,4 %). Malgré les mesures de soutien et le recours massif à l'activité partielle dans ces secteurs clés, l'emploi régresse de 3,9 % dans l'hébergement-restauration. Particulièrement malmené depuis le début de la crise sanitaire par les fermetures prolongées d'établissements le secteur s'essouffle et n'arrive plus à maintenir ses effectifs. La tendance trimestrielle est également baissière dans le transport & entreposage (- 0,8 %). À l'inverse, l'emploi croît de 0,5 % dans le commerce & réparation

automobiles et progresse significativement, de 2 %, dans les activités immobilières.

► 1. Évolution de l'emploi salarié

Indice base 100 au 4^e trimestre 2010

Emploi salarié total - Corse	Emploi salarié privé - Corse
Emploi salarié total - France hors Mayotte	Emploi salarié privé - France hors Mayotte



Notes : données CVS, en fin de trimestre. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.

Champ : emploi salarié total.

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acoss-Urssaf, Dares, Insee.

Par ailleurs, l'emploi dans le tertiaire non marchand augmente de 0,4 % par rapport au trimestre précédent, les activités de santé humaine et d'enseignement restent particulièrement dynamiques. Enfin, l'intérim étoffe encore son effectif de quelques dizaines de postes supplémentaires. L'emploi régional progresse de 1,7 % par rapport au 1er trimestre 2019 et reste ainsi supérieur à son niveau d'avant crise, les effectifs de l'hébergement-restauration demeurant néanmoins en retrait de 5,0 %.

Le nombre d'heures rémunérées toujours inférieur à son niveau de 2019

Le niveau d'activité peut être estimé à partir du nombre d'heures de travail rémunérées et déclarées par les employeurs du secteur privé qui traduit à la fois le recul du nombre de contrats ou des heures réalisées par les contrats existants et le recours au chômage partiel. Au niveau national, la situation sanitaire encore fragile en début d'année et les mesures d'endiguement toujours en vigueur brident l'activité économique jusqu'à fin avril. Au 1er trimestre 2021, l'activité économique française se situe encore à 95 % de son niveau au 1er trimestre 2019. L'industrie reste fragilisée essentiellement dans la production des matériels de transports dont l'activité est inférieure de 12 % par rapport au 1er trimestre 2019. Dans le secteur du commerce, le ralentissement s'établit à - 3 %. Mais c'est surtout dans l'hébergement&restauration, toujours impacté par les fermetures prolongées d'établissements, que les pertes d'activité sont les plus importantes (- 56 % par rapport au 1er trimestre 2019).

En région, la perte d'activité tous secteurs confondus s'élève à 7 % au 1er trimestre 2021, par rapport à la même période de 2019. Au cours de ce trimestre, le déficit d'heures rémunérées se creuse progressivement de 2 points entre janvier et mars où il atteint 8 %

► **figure 2.** Le nombre d'heures travaillées dans l'hébergement-restauration dont la majeure partie des établissements sont fermés depuis fin octobre, est amputé de 56 % par rapport à son niveau 2019, déficit identique à celui du niveau national. Il en va de même dans la fabrication des denrées alimentaires-boissons&tabac, où le recul atteint 17 % (- 1 % au plan national) et 30 % dans la fabrication de matériel de transports. Le commerce cède également 6 % à son niveau 2019, soit le double de la moyenne nationale. À l'inverse, la construction renoue avec un meilleur niveau d'emploi, supérieur de 6 points à celui de 2019, l'écart est deux fois plus important qu'en France.

En avril, la perte s'accentue au niveau national (- 8 %) dans un contexte d'aggravation de l'épidémie. À partir du 5 avril, les limitations de déplacements inter-régionaux qui concernaient dix-neuf départements, s'étendent à l'ensemble du territoire métropolitain, ainsi que l'éventail de mesures de reconfinement, commerces « non essentiels » à nouveau fermés, télétravail systématique et couvre-feu. Le déficit s'accentue d'autant plus dans l'hébergement-restauration que le mois marque généralement l'avant-saison estivale.

Dans l'île, le nombre d'heures rémunérées chute de 16 % par rapport à avril 2019, positionnant une nouvelle fois la Corse en tête des régions les plus impactées loin devant PACA (5 points d'écart). La situation n'est guère plus favorable en mai (- 14 %) où le déficit régional est le double du national. Le territoire est à nouveau le plus pénalisé dans le secteur hébergement-restauration (- 70 % en avril). En mai, il ne fonctionnerait encore qu'à moitié de ses capacités d'avant crise.

Baisse modérée du recours à l'activité partielle

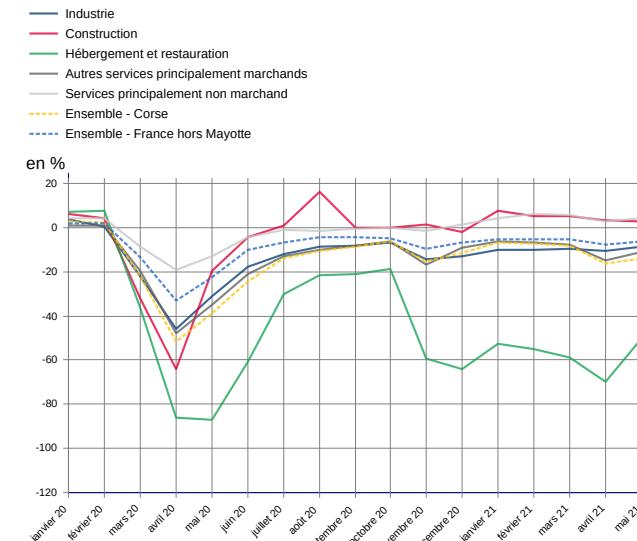
Le dispositif d'activité partielle joue un rôle d'amortisseur des effets de la crise sanitaire sur le marché du travail. Les déclarations sociales nominatives des entreprises permettent d'en mesurer précisément le degré d'utilisation et confirment que le dispositif est un outil privilégié en Corse pour résister à la crise. Par rapport au 4e trimestre 2020, le recours à l'activité partielle s'atténue en ce début d'année. Le nombre de salariés concernés par le dispositif diminue de 14 % en région. Bien que nette, cette baisse est deux fois moins rapide qu'au niveau national (- 30 %) ► **figure 3.**

Les embauches restreintes par le contexte sanitaire

Hors contrats d'intérim, les Déclarations Préalables à l'Embauche (DPAE) reculent de 19,4 % ce trimestre, par rapport au 1er trimestre 2019 ► **figure 4.** L'incertitude liée au contexte sanitaire pèse

encore lourdement sur les perspectives d'embauches des entreprises. Le repli est très net en janvier et février par rapport aux mêmes mois d'avant crise (- 18 % et - 13 %). En mars, les déclarations d'embauche baissent de 25 % par rapport à 2019. Sur ce mois, la situation reste quasiment aussi dégradée qu'en 2020 (+ 1 %).

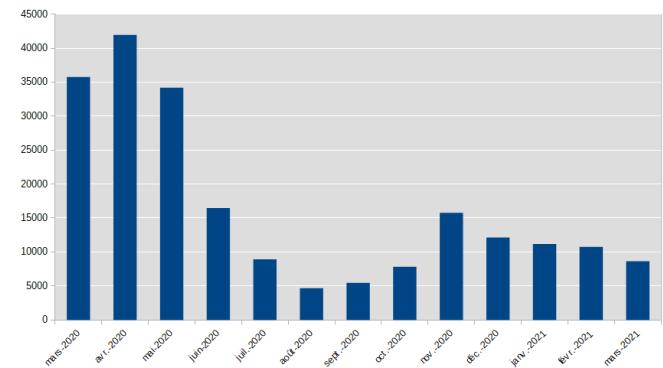
► 2. Évolution du nombre d'heures travaillées par rapport au même mois de l'année 2019



Note : ensemble des heures rémunérées des salariés y compris les heures supplémentaires ainsi que les absences pour lesquelles le salarié est rémunéré.

Source : DSN - traitement provisoire, Insee.

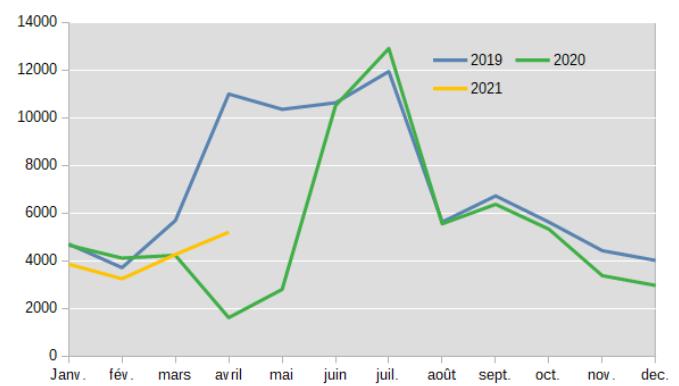
► 3. Nombre mensuel de salariés en activité partielle en Corse



Note : données mensuelles brutes provisoires pendant un an.

Source : ASP-DGEFP-DARES; extraction du SI APART.

► 4 Nombre de déclarations préalables à l'embauche en 2019, 2020, 2021



Source : Urssaf-Acoss, déclarations préalables à l'embauche 2019, 2020, 2021

Dans l'hébergement&restauration, la fermeture prolongée des établissements impacte encore lourdement les DPAE. Par rapport au 1er trimestre 2019, elles se situent au tiers de leur niveau. Dans le secteur du commerce, le repli des DPAE est bien plus modéré tout comme dans le transport&entreposage (- 7 % par rapport à 2019). En avril, les intentions d'embauches sont réduites de moitié par rapport à leur niveau de 2019. Dans l'hébergement-restauration, elles retrouvent à peine un quart de leur niveau d'avant crise. Parallèlement, par rapport à 2019, le recul s'accentue dans le commerce. Il atteint 47 % en raison du nouveau confinement et des fermetures qui en découlent. Dans ces deux secteurs, le retrait reste toutefois moins fort qu'en 2020 davantage touché par les mesures d'endiguements de la pandémie.

Les demandeurs d'emploi plus nombreux

Au 1er trimestre 2021 en Corse, 20 900 personnes sont inscrites à pôle emploi et tenues de rechercher activement un emploi (catégorie A, B et C ; données corrigées des variations saisonnières). Dans la région, le nombre de demandeurs d'emploi augmente de 1,5 % ce trimestre (- 0,1 % au national). Cependant le nombre de demandeurs inscrits en catégorie A, sans emploi et tenus d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi, continue de reculer (- 2 % au 1er trimestre).

La hausse trimestrielle des demandeurs d'emploi ABC concerne toutes les tranches d'âges et plus particulièrement les hommes (+ 2,6 % contre + 0,6 % chez les femmes). Plus marquée chez les moins de 25 ans, où elle atteint 3,8 %. La hausse s'établit à 0,8 % chez les 50 ans ou plus et à 1,4 % parmi les demandeurs des âges intermédiaires. Le nombre de personnes inscrites depuis un an ou plus, déjà orienté à la hausse par le passé progresse encore de 3,3 % soulignant la difficulté dans ce contexte de renouer avec l'emploi.

Par rapport à la situation d'avant crise, le nombre de demandeurs d'emploi ABC régresse sur l'île de 4,9 % contrairement à la tendance

nationale orientée à la hausse (+ 1,7 %). Pour les demandeurs d'emploi de catégorie A, le recul par rapport à la situation d'avant crise (au 1er trimestre 2019) est de 10,5 %.

Les dépenses par cartes bancaires dynamiques

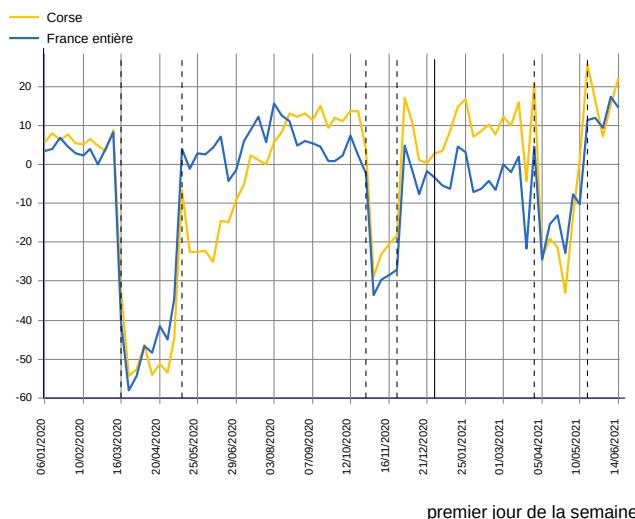
En Corse, les achats effectués par carte bancaire restent bien orientés tout au long du 1er trimestre et au-delà. Ils gardent le cap depuis le déconfinement généralisé et la période des fêtes de fin d'année ► **figure 6**. Ainsi, en glissement annuel par rapport à 2019, ce mode de consommation progresse en Corse entre 3 % et 16 % au cours des 12 premières semaines de 2021. À l'échelon national, les dépenses restent fluctuantes et peinent à retrouver leur niveau de 2019. En effet, dès mars, dix-neuf départements sont déjà concernés par la fermeture de commerces « non essentiels ».

En avril, l'annonce d'un confinement généralisé à l'ensemble du territoire met ponctuellement un terme à l'embellie régionale. Le déficit des dépenses se creuse alors de façon plus prononcée qu'au niveau national. Au moment du déconfinement (semaine du 10 mai), les dépenses réalisées par carte bancaire se redressent à nouveau et progressent jusqu'à 25 % la dernière semaine du mois. Le gain est encore de 15 % à la mi-juin par rapport à la même période de 2019 ► **avertissement**.

Avertissement : Les données agrégées utilisées dans cette fiche proviennent de Cartes Bancaires CB et couvrent l'essentiel des transactions par cartes bancaires. Elles sont tirées d'une extraction de transactions anonymisées et agrégées à l'échelle départementale afin de respecter les exigences de confidentialité. Ces informations sont sujettes à certaines limites et diffèrent des données nationales (voir Point de conjoncture du 7 mai 2020, p. 21).

Avertissement sur le marché du travail : La situation des personnes sur le marché du travail a été fortement affectée depuis le début de la crise sanitaire (secteur d'activité à l'arrêt, contrainte de garde d'enfant par exemple). Pour être considéré comme chômeur, il faut être sans emploi, disponible pour travailler et avoir fait des démarches actives de recherche d'emploi. Début 2021, la quasi-stabilité du taux de chômage résulte à la fois de celle du taux d'emploi et de la persistance d'un comportement de retrait d'activité, du fait de la crise et du maintien de restrictions sanitaires. L'introduction de la déclaration sociale nominative (DSN) peut entraîner des révisions accrues sur les données, durant la phase de montée en charge du dispositif

► 6. Évolution hebdomadaire des montants des transactions par carte bancaire CB par rapport à la même semaine de 2019



Note : transactions par carte bancaire CB en face-à-face qui n'incluent pas la vente à distance (internet). Les traits pointillés permettent d'identifier les périodes pendant lesquelles les commerces « non-essentiels » étaient fermés sur l'ensemble du territoire métropolitain. Le trait vertical plein indique la dernière semaine de 2020.

Champ : France.

Source : Cartes bancaires CB, calculs Insee.

Nouvelle baisse « en trompe-l'œil » du taux de chômage insulaire

Au 1er trimestre 2021, en Corse, le taux de chômage au sens du BIT baisse légèrement (- 0,2 point) et atteint un niveau historiquement bas à 6,8 %. En France hors Mayotte, le taux de chômage se stabilise (8,1 %), la recherche active d'emploi est à nouveau pénalisée par les incertitudes du contexte sanitaire ► **figure 5**. Lors des confinements successifs, des personnes sans emploi ont cessé de rechercher activement un emploi (par exemple parce que leur secteur d'activité privilégié était à l'arrêt), ce qui suffit à ne plus les classer comme chômeurs au sens du BIT. Il resterait à l'issue du 1er trimestre un potentiel de main-d'œuvre s'étant retirée du marché du travail, de l'ordre de 200 000 personnes.

► 5. Évolution du taux de chômage



Note : données trimestrielles CVS. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.

Source : Insee, Enquête Emploi et Taux de chômage localisé.

Les créations d'entreprises au ralenti

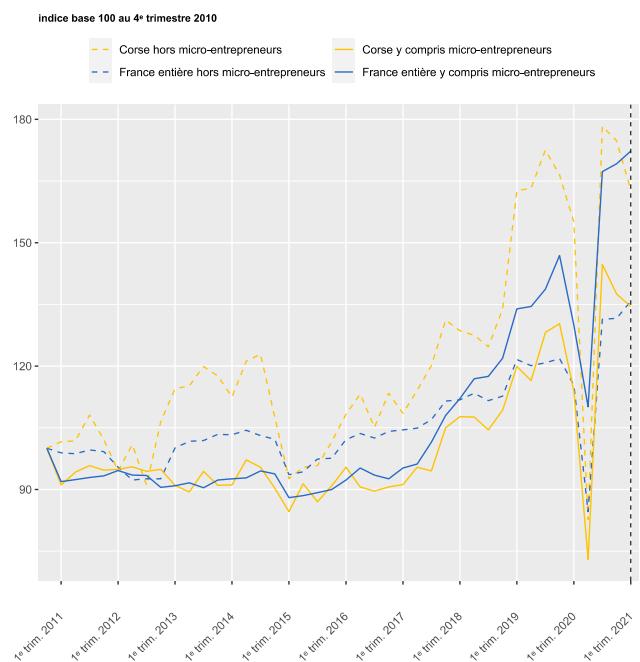
Au 1er trimestre 2021, 1 380 entreprises sont créées en Corse (données corrigées des variations saisonnières), en repli de 2,2 % par rapport au trimestre précédent. La baisse amorcée au 4e trimestre (- 5,5 %) s'atténue ainsi de plus de 3 points mais s'inscrit toujours en sens contraire de la tendance nationale (+ 1,8 %)

► figure 7.

Sur l'île, la construction enregistre une nouvelle baisse de 11,5 % ce trimestre. Toutefois, dans le commerce-transport-hébergement-restauration, la diminution des créations s'atténue nettement (- 1,3 % après - 7,0 %). Le repli est fort également dans les services (- 1,9 % après - 4,7 %) et l'industrie maintient le bon cap avec une hausse de 15,3 %. Cumulées sur un an, 4 900 créations d'entreprises sont enregistrées dans la région (données brutes), soit une hausse de 4,3 % par rapport au précédent trimestre.

Par rapport au 1er trimestre 2019 (avant crise), les créations d'entreprises augmentent de 12,1 % en Corse, croissance nettement inférieure au niveau national (+ 28,8 %).

► 7. Création d'entreprises insulaires



Note : données trimestrielles corrigées des variations saisonnières (CVS).

Champ : ensemble des activités marchandes hors agriculture.

Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements – Sirene).

Logements autorisés et commencés, un repli encore marqué

Au 1er trimestre 2021, les autorisations de construire régressent encore dans l'île, mais plus faiblement qu'au 4e trimestre. Le nombre de logements autorisés à la construction, en cumul annuel, décroît de 2,2 %, pour s'établir à un niveau de 3 100 permis validés fin mars

► figure 8. Par rapport au 1er trimestre 2019, le nombre d'autorisations cumulées sur un an, reste en retrait de 54 % en Corse face à un repli de 14 % en France hors Mayotte.

Le nombre de logements commencés, également en régression de 2,9 % au 1er trimestre, s'établit à 3 400 mises en chantier en cumul annuel fin mars.

Par rapport à la même période de 2019, il recule de 17 %, traduisant encore une activité bien plus fragilisée qu'au niveau national (- 7 %)

► figure 9.

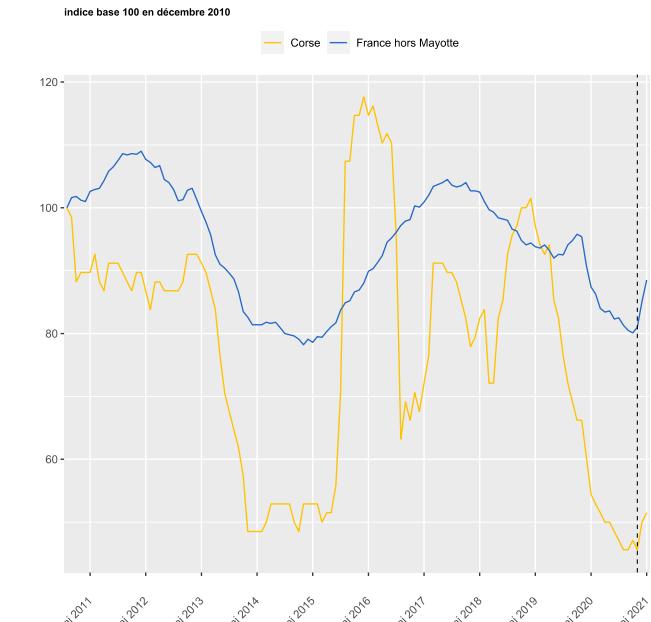
Le transport maritime de marchandises...

Au 1er trimestre 2021, le trafic total dans le transport maritime de fret s'établit à 472 400 tonnes transportées. En cumul annuel, par rapport au 4e trimestre 2020, il augmente de 0,5 %. Les échanges progressent à la fois avec le continent (+ 0,5 %) et avec l'étranger (+ 0,6 %).

Toutefois le trafic trimestriel ne renoue pas avec celui de la même période de 2019 (- 12 %) ► figure 10. En repli de 2 % avec

l'étranger, le transport maritime de fret cède encore 13 % dans les échanges avec la France. Si les fluctuations des mois de janvier (- 11 % par rapport au même mois de 2019) et février (- 15 %) traduisent encore des incertitudes sur le plan sanitaire, le déficit se réduit en mars (- 9 %), en particulier grâce aux échanges avec l'étranger.

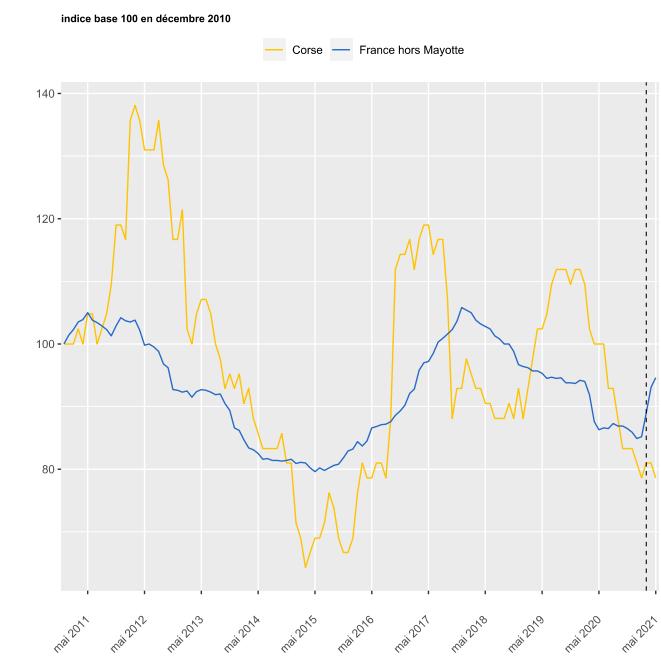
► 8. Évolution du nombre de logements autorisés à la construction



Note : données mensuelles brutes, en date réelle. Chaque point représente l'évolution du cumul des 12 derniers mois. La ligne verticale représente la fin du trimestre d'intérêt.

Source : SDES, Sit@del2.

► 9. Évolution du nombre de logements commencés



Note : données mensuelles brutes, en date réelle. Chaque point représente l'évolution du cumul des 12 derniers mois. La ligne verticale représente la fin du trimestre d'intérêt.

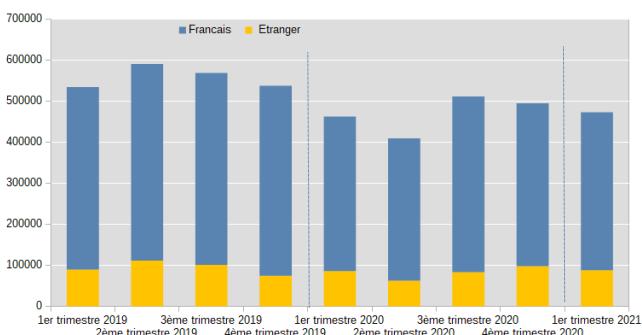
Source : SDES, Sit@del2.

...et surtout de voyageurs très impactés

Toujours fragilisé par un contexte sanitaire incertain, le transport de passagers reste toujours bien en deçà de son niveau d'avant crise. Au 1er trimestre, la perte est de 40,0 % de voyageurs par rapport à la même période de 2019. En janvier et février, les trafics restent très

proximes de ceux de 2019 comme de ceux de 2020 dans l'aérien et dans le maritime ▶ **figure 11**.

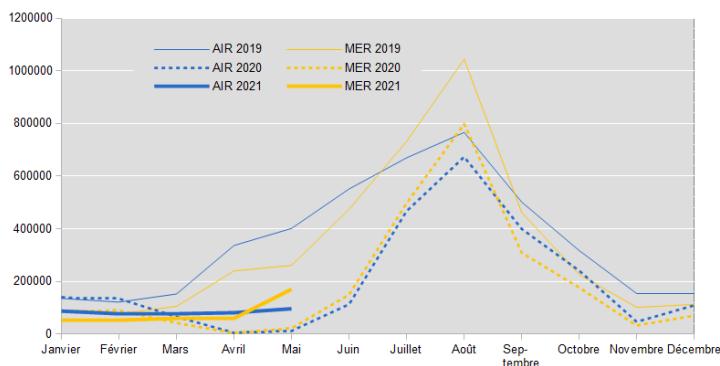
► 10. Trafic trimestriel de marchandises de 2019 à 2021 en tonnage



Note : volume en tonnage du transport de marchandises – Échanges avec la France et avec l'étranger.

Source : Observatoire régional des transports de la Corse.

► 11. Évolution du trafic de passagers



Source : Observatoire régional des transports de la Corse.

► Contexte international – En 2021, l'activité économique dépend encore largement des conditions sanitaires

Début 2021, la conjoncture économique est restée marquée par la crise sanitaire, avec des contrastes entre les pays. Aux États-Unis, le rebond économique a été porté par l'allègement des restrictions sanitaires et les plans de relance massifs, tandis que l'activité chinoise s'est appuyée sur la vigueur de ses exportations. À l'inverse en Europe, les restrictions ont pesé sur l'activité, en recul dans les principales économies et particulièrement en Allemagne et au Royaume-Uni, soumis à des confinements. Sur l'ensemble de l'année 2021, l'activité économique se redresserait dans les principales économies européennes, sous l'hypothèse de stabilisation de la situation sanitaire.

En mars, avril et mai, le nombre de voyageurs est plus élevé que celui enregistré en 2020 et cette reprise plus rapide du transport augure une saison touristique sous de meilleurs auspices que l'an passé. Mais les flux de passagers restent en retrait de 76 % par rapport à avril 2019 et de 60 % par rapport à mai 2019.

Parallèlement, au 1er trimestre 2021, le nombre de nuitées passées dans les hôtels de Corse est réduit de moitié par rapport à son niveau d'avant crise. Le confinement d'avril intensifie ce repli (- 92 % par rapport à avril 2019). ●

Déborah Caruso, Marie-Pierre Nicolaï (Insee)

Défaillances d'entreprises

Les défaillances d'entreprises restent orientées à la baisse. Les mesures de soutien à l'économie, prolongées tout au long du 1er trimestre 2021 et au-delà préservent toujours l'entrepreneuriat et limitent les dépôts de bilan. En cumul sur 12 mois, la Corse enregistre 167 défaillances d'entreprises fin mars, soit une baisse de 59 % par rapport à la fin mars 2019. Les secteurs de la construction, de l'hébergement&restauration, et du commerce sont les plus concernés et représentent les deux tiers des liquidations.

► Pour en savoir plus

- [Retour en surface. Note de conjoncture - juillet 2021](#)
- [Tableau de bord de conjoncture Corse](#)
- [Acoss-Urssaf, publications de la région Corse](#)

► Contexte national – En France, l'activité a stagné au premier trimestre 2021, marqué par un renforcement progressif des restrictions sanitaires

La dégradation de la situation sanitaire a conduit au premier trimestre à un renforcement progressif des mesures de restrictions (couvre-feu avancé à 18h, fermetures de centres commerciaux, confinements locaux). Dans ce contexte, l'activité a stagné (- 0,1 % par rapport au trimestre précédent, soit - 4,7 % par rapport à son niveau du quatrième trimestre 2019), se dégradant légèrement au mois le mois, notamment dans les services. La consommation des ménages a été quasi-stable elle aussi (+ 0,1 % par rapport au trimestre précédent, soit - 6,8 % sous son niveau d'avant-crise). En particulier, les restrictions ont pénalisé la consommation de biens, après son dynamisme de fin 2020, tandis que les fermetures d'activité mises en place à l'automne 2020 et maintenues tout l'hiver ont continué de plomber la consommation en hébergement-restauration et en services de transport ou de loisirs.

